

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE VERRERIE

## « SOCAVER »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 4.552.840.000 F.CFA  
Siège social : Rue de Ndogdong Bassa, Douala, Cameroun  
RCCM : DLA/1966/B/03021



### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 6 JUIN 2017



### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, vous soumettre les états financiers de synthèse de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat et délibérer sur des mandats d'administrateurs et leurs indemnités de fonction.



#### ACTIVITE DE LA SOCIETE

##### **Sur le plan commercial**

Les ventes de l'exercice 2016 (41.971 tonnes) sont en augmentation de l'ordre de 14,49% en volume et de 14,36% en valeur, comparées à celles de 2015.

Les ventes au Cameroun sont passées de 19.167 tonnes en 2015 à 21.786 tonnes en 2016, soit une hausse de 13,66%, alors que les ventes à l'export sont passées de 17.491 tonnes en 2015 à 20.185 tonnes en 2016, soit une hausse de 15,40%.

La hausse des ventes en 2016 par rapport à 2015 s'explique par une augmentation de la capacité de production en 2016 suite au démarrage du four n°1 le 8 août 2016 ainsi que par la reprise des ventes à certains clients d'Afrique de l'Ouest (Soboa, Solibra) et à Guinness Cameroun (5,4 millions de bouteilles).

##### **Sur le plan de la production**

#### VERRERIE

La production de l'exercice 2016 est de 42.246 tonnes avec un taux moyen de groisil de 81,6 % et un rendement de 93% contre un budget de 43.003 tonnes et un rendement prévu de 92%. L'indice qualité est de 8,23 contre un objectif de 8,00. En 2015, la production s'était élevée à 36.115 tonnes avec le seul le four n° 2 en service.

L'audit de suivi FSSC 22000 et ISO 9001/ 2008 a eu lieu en octobre 2016 et a été couronné de succès.

La ligne de traitement du groisil est en cours de montage. Son démarrage est prévu en Juin 2017.

#### Four n°1

Initialement prévu en juillet 2016, le démarrage du four n°1 a eu lieu le 8 août 2016 en raison de l'arrêt du travail de nuit pour les équipes du prestataire SORG. Les travaux se sont bien déroulés depuis le four jusqu'au « bout froid ».

Il a donc fonctionné 05 mois sur 2016 avec un rendement de 92,50 %.

Les nouveaux équipements mis en ligne (MPCa, FLEX IS) pour l'amélioration de la qualité ont donné satisfaction.

#### Four n°2

Mis en service le 18 septembre 2011, le four n°2 a fonctionné tout au long de l'exercice. Toute la cuve de ce four a été plaquée. Deux porte-électrodes ont été remplacés au mois de novembre 2016.

Les négociations ont été poursuivies avec Gaz du Cameroun afin d'obtenir une baisse du prix du gaz naturel, qui est ainsi passé de 14 \$ à 10 \$/mm btu. L'optimisation du coût énergétique (choix du combustible au coût le plus faible) s'est poursuivie.

Le boosting fusion est toujours en arrêt : sa remise en état est prévue à la réfection du four, fin 2018. Un servo-feeder destiné à pallier tout manquement du feeder mécanique de la ligne 21 a été acquis.

#### PRESSE A CASIERS

La Société a produit 1.595.961 casiers au cours de l'exercice contre un budget de 1.335.418 casiers (+19,5%). Le rendement est de 98,9 % contre un objectif fixé à 96 %.

Deux presses sur un parc de quatre presses ont été suffisantes pour assurer ce niveau de production.

L'atelier de lavage du broyat est en cours d'installation sur le site de la Société avec un début de production prévu en Juin 2017.

#### **Sur le plan des ressources humaines**

Le nombre de salariés est passé de 227 en 2015 à 265 en 2016 parmi lesquels 17 cadres, 68 agents de maîtrise et 180 ouvriers. L'accroissement des effectifs s'explique par l'intégration du personnel des ateliers casiers et lavage broyat ainsi que par le démarrage du four n°1. En outre, l'effectif des prestataires utilisés a augmenté passant de 34 en 2015 à 134 en 2016 en raison des travaux sur le four n°1 et des postes vacants non encore pourvus.

Il est à noter que l'effectif prévisionnel de 2016 était de 269 employés alors que l'effectif prévisionnel de 2017 est de 265 employés.

Conformément aux dispositions de l'article 547-1 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, les actionnaires sont informés qu'au 31 décembre 2016 aucun salarié de SOCAVER n'était actionnaire de la société.

## Compte d'exploitation

### VERRERIE

Le résultat courant de l'activité verrerie est en hausse de 394 M F.CFA, passant de 2.864 M F.CFA en 2015 à 3.258 M F.CFA en 2016, notamment en raison de :

- La hausse du chiffre d'affaires, qui est passé de 15.259 M F. CFA en 2015 à 17.409 M F.CFA en 2016, soit une augmentation de 2.150 M F.CFA, laquelle s'explique par l'accroissement de la capacité de production ;
- La baisse du coût de l'énergie, de 72.120 F.CFA / T en 2015 à 71.734 F.CFA / T en 2016. Cette diminution de 0,5% s'explique par la baisse du prix du fuel (209 F.CFA en 2016 contre 261 F.CFA en 2015) et du gaz naturel (228 F.CFA/Nm3 en 2016 contre 296 F.CFA/Nm3 en 2015) ;
- Des dotations et reprises sur provisions, qui passent de 234 M F.CFA à - 88 M F.CFA, soit une diminution de 322 M F.CFA dont 306 M F.CFA de reprises sur provisions pour dépréciation du four n°1 constituées en 2012 et 2013 ;
- La diminution du coût de la maintenance de 115 M F.CFA, ramené de 660 M F.CFA en 2015 à 545 M F.CFA en 2016, principalement sur les gros entretiens.

Cette hausse du résultat courant a cependant été atténuée par l'augmentation des charges variables et de certaines charges d'exploitation au cours de l'année 2016, notamment :

- Les consommations de Matières Premières et Matières Consommables (ensemble "MPC"), y compris les emballages qui sont passées de 78.141 F/ tonne à 88.529 F/ tonne, soit une hausse de 13,3% entre 2015 et 2016. Ceci est principalement dû à une utilisation moins élevée de groisil (81,6% en 2016 contre 85,3% en 2015) et à la hausse du coût de certaines matières telles que le groisil (57 F.CFA/KG en 2016 contre 55 F.CFA/KG en 2015), le carbonate de soude (270 F.CFA/KG en 2016 contre 266 F.CFA/KG en 2015) et l'alumine (410 F.CFA/KG en 2016 contre 387 F.CFA/KG en 2015) ;
- Les amortissements qui sont passés de 2.262 M F.CFA en 2015 à 2.755 M F.CFA en 2016, soit une hausse de 493 M F.CFA en raison des investissements liés au four n°1 ;
- Les frais de personnel qui sont passés de 2.587 M F.CFA en 2015 à 2.815 M F.CFA en 2016, soit une hausse de 228 M F.CFA. Ceci est lié, entre autres, à la hausse des salaires de +2,7%, des effectifs (+21 personnes), de la sous-traitance (+37 M F.CFA), des cotisations CNPS (+107,1 M F.CFA) et de l'impact de l'augmentation des effectifs sur les gratifications des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> mois (+34,7 M F.CFA) ;
- Les frais financiers nets qui sont passés de 29 M F.CFA en 2015 à 89 M F.CFA en 2016, soit une hausse de 60 M F.CFA (intérêts sur comptes courants et crédits spots en 2016), en raison du besoin en financement du nouveau four ;
- Les prestations de services et autres charges qui sont passées de 1.029 M F.CFA en 2015 à 1.320 M F.CFA en 2016, soit une hausse de 291 M F.CFA en raison des prestations de conseil liées à la construction et au démarrage du nouveau four (+216 M F.CFA), de l'augmentation des frais et commissions bancaires (+31 M F.CFA), des prestations locales (+ 24 M F.CFA) et des honoraires locaux (+22 M F.CFA).

### CASIERS

L'activité casiers a démarré chez Socaver le 1<sup>er</sup> Janvier 2016. Le résultat courant est de 827 M F.CFA contre un budget de 711 M F.CFA, soit un résultat supérieur de 116 M F. CFA par rapport aux prévisions.

Ce résultat est dû à :

- La baisse du coût à l'unité des MPC qui est passé de 1.664 F.CFA / casier au budget à 1.468 F.CFA / casier en réel résultant de la baisse des consommations de colorants et autres MPC, toutefois atténuée par une augmentation du prix du polyéthylène (1.288 F.CFA/KG vs 1.263 F.CFA/KG au budget) ;
- La baisse du coût de la maintenance sur les gros entretiens, qui est passée de 225 M F.CFA au budget à 164 M F.CFA au réel ;
- La baisse des prestations de services et autres charges qui sont passées de 51 M F.CFA au budget à 14 M F.CFA au réel, soit une réduction de 37 M F.CFA en raison à la baisse de l'entretien immobilier (8 M F.CFA) et du gros entretien des constructions (15 M F.CFA) ;
- Des autres produits d'exploitation qui se sont élevés à 204 M F.CFA et correspondent à la vente des casiers produits par SIAC.

Toutefois cette hausse a été atténuée par :

- Le coût de l'énergie qui a enregistré une hausse passant de 186 F.CFA / unité à 198 F.CFA / casier ;
- Les amortissements qui sont passés de 543 MF.CFA à 626 M F.CFA soit une hausse de 83 M F.CFA.

### ACTIVITES VERRERIE ET CASIERS

Après un résultat hors exploitation de 175 M F.CFA correspondant à la reprise sur provisions pour renouvellement matériel de 606 M F.CFA, à la reprise sur provisions pour pénalités et intérêts de retard sur contrôle fiscal de 135 M F.CFA, à la comptabilisation du redressement consécutif à la Vérification Générale de Comptabilité portant sur les exercices 2013-2014 de 297 M F.CFA et à la constatation d'un impôt sur les sociétés de 1.338 M F.CFA, le résultat fait apparaître un bénéfice net de 2.921 M F.CFA en 2016 pour les deux activités, contre 2.503 M F.CFA en 2015 pour la seule activité verrerie.

### **Sur le plan des investissements**

Le coût des immobilisations 2016 est de 5.518 MF.CFA dont 1.207 MF.CFA pour l'acquisition des quatre presses, reparti ainsi qu'il suit :

| <b>Désignation</b>  | <b>Réalisé 2016</b> |
|---|---------------------|
| FSSC22000   | 26                  |
| Amélioration système de refroidissement eau usine                                     | 24                  |
| Dallage sol et entretien des routes   | 16                  |
| Mise en conformité des installations électriques                                      | 15                  |
| Rangement des câbles dans l'usine   | 14                  |
| HSE   | 12                  |
| Autres  | 29                  |
| <b>Bâtiments et Aménagements</b>  | <b>136</b>          |
| Acquisition 4 Presses   | 1.207               |
| Installation de chauffage au gaz  | 717                 |
| Ligne de traitement groisil   | 388                 |
| Travaux locaux montage Four 1 (suite NV646)   | 327                 |
| Machine de contrôle MPCa  | 237                 |
| Servo Feeder  | 172                 |
| Achat et installation d'un ZR 200   | 170                 |
| Rénovation Four 1 (service additionnel)   | 148                 |
| Station de composition / Laveuse à sable  | 63                  |
| Mise en état des périphériques  | 61                  |
| Autres  | 52                  |
| Ligne de traitement groisil (suite NV612)   | 35                  |
| Hotte de traitement à chaud   | 25                  |
| Démarrage du Four 1 (Rallonge suite ajustement des coûts fournisseurs SORG et EMHART) | 23                  |
| Révision station de composition (suite)   | 20                  |
| <b>Installations Techniques</b>   | <b>3.644</b>        |
| Système de commande machine IS  | 295                 |
| PR immobilisée  | 279                 |

|   |              |
|---|--------------|
| PDR Ligne 11                                | 217          |
| Système SCADA                               | 123          |
| Autres                                      | 120          |
| Remplacement des séries de moules           | 118          |
| Accessoires et matériels variables          | 117          |
| Accessoires et matériels variables Ligne 11 | 106          |
| Déplacement atelier lavage broyat           | 100          |
| Briques réfractaires                        | 87           |
| Thermocouples et mesure pression            | 53           |
| PDR   | 35           |
| Système de bouillonnage                     | 35           |
| <b>Matériels et Outillages</b>              | <b>1.686</b> |
| <b>Matériel informatique &amp; bureau</b>   | <b>53</b>    |
| <b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>                | <b>5.518</b> |

## **FLUX FINANCIERS**

L'équilibre emplois ressources de l'exercice s'est réalisé comme suit (en M F.CFA) :

### **Emplois**

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| ▪ Investissements         | 5.518 |
| ▪ Remboursements emprunts | 0     |
| ▪ Dividendes              | 1.730 |
| ▪ Autres emplois          | 20    |
| <hr/>                     |       |
| <i>Total des Emplois</i>  | 7.268 |

### **Ressources**

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| ▪ Cash-Flow                 | 5.692 |
| ▪ Cessions d'actif          | 0     |
| ▪ Emprunts                  | 0     |
| <hr/>                       |       |
| <u>Total des Ressources</u> | 5.692 |

|  |               |
|--|---------------|
| <b>Variation du Fonds de Roulement(a)</b>                    | <b>-1.576</b> |
| Besoins en fonds de roulement                                | 11.003        |
| Financement des besoins en fonds de roulement                | 6.376         |
| <b>Variation des Besoins en Fonds en Roulement (BFR) (b)</b> | <b>-4.627</b> |
| <b>Variation de la trésorerie (a + b)</b>                    | <b>-6.203</b> |
| <i>Voir tableau en annexe pour plus de détails</i>           |               |

## **PREVISIONS 2017**

En 2017, la production de verre devrait être de 48.600 tonnes avec un taux de groisil de 68% contre 42.246 tonnes en 2016 avec un taux de groisil de 81,6%. Il est également prévu de produire 1.527.431 casiers.

Le projet de construction de la ligne de traitement du groisil, prévu en 2016, devrait démarrer en juin 2017. L'atelier de lavage Broyat est en cours d'installation sur le site de la Société et la production devrait également débuter en juin 2017.

Une nouvelle MPC sera installée sur la Ligne 22.

Les ventes budgétées s'élèvent à 48.600 tonnes. Par rapport à ce plan de charge prévisionnel, des commandes à hauteur de 48.148 tonnes ont été reçues à ce jour. Des commandes additionnelles sont en cours de confirmation, ce qui pourrait finalement porter les ventes à fin 2017 à hauteur de 50.000 tonnes.

Après un impôt sur les sociétés de 1.420 M F.CFA, le Résultat devrait être un bénéfice net de 2.488 M F.CFA, pour les deux activités (bouteilles et casiers).

## **RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2016**

Le chiffre d'affaires HT de l'exercice est en hausse par rapport à l'année 2015, passant de 17.198.284.044 F.CFA à 22.465.384.743 F.CFA.

Le compte de résultat fait apparaître un impôt sur les sociétés d'un montant de 1.338.398.503 F.CFA.

Le résultat net de l'exercice 2016 fait apparaître un bénéfice de 2.921.282.323 F.CFA contre un bénéfice de 2.503.072.323 F.CFA pour l'exercice 2015.

La réserve légale étant au plafond, nous vous proposons d'affecter le bénéfice d'un montant de 2.921.282.323 F.CFA de l'exercice 2016 de la manière suivante :

|   |                     |
|---|---------------------|
| - Bénéfice net                              | 2.921.282.323 F.CFA |
| - Report à Nouveau des exercices antérieurs | 368.528.293 F.CFA   |
| - Bénéfice distribuable                     | 3.289.810.616 F.CFA |
| - Distribution d'un dividende global        | 1.821.136.000 F.CFA |
| - Affectation à la réserve libre            | 1.000.000.000 F.CFA |
| - Affectation au report à nouveau           | 468.674.616 F.CFA   |

Si vous acceptez cette répartition, les 455.284 actions composant le capital social recevraient un dividende unitaire brut d'un montant de 4.000 F.CFA correspondant, déduction faite respectivement d'un taux d'IRCM de 15% pour les actionnaires résidant en France et de 16,5% pour les autres actionnaires, à un dividende unitaire net de 3.400 F.CFA et de 3.340 F.CFA.

Le dividende pourrait être mis en paiement à compter du jour de l'Assemblée.

Le solde du report à nouveau serait porté d'un montant de 368.528.293 F.CFA à un montant de 468.674.616 F.CFA.

Le solde de la réserve libre serait porté de 8.789.833.664 F.CFA à 9.789.833.664 F.CFA.



Par ailleurs, nous vous proposons de ratifier la cooptation faite par votre Conseil d'Administration lors de sa séance du 12 avril 2017, de Monsieur Gil MARTIGNAC en remplacement de Monsieur Guillaume SARRA pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur.

En outre, il nous paraît utile d'étoffer le Conseil d'Administration de SOCAVER par la création d'un poste d'administrateur supplémentaire. Nous vous proposons donc de nommer la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun en qualité d'administrateur au Conseil de SOCAVER et de porter en conséquence à 27.000.000 F.CFA le montant des indemnités de fonction allouées au Conseil d'Administration.



Conformément aux dispositions légales, il va vous être donné lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur lequel vous aurez à statuer.



Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.

Nous renouvelons à tous les membres de notre personnel nos remerciements pour le travail et le dévouement qu'ils continuent d'apporter à la Société.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

# **SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE VERRERIE**

## **« SOCAVER »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 4.552.840.000 F.CFA  
Siège social : Rue de Ndogdong Bassa, Douala, Cameroun  
RCCM : DLA/1966/B/03021



### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 6 JUIN 2017**



### **RESOLUTIONS**

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration et qui se soldent par un bénéfice net de 2.921.282.323 F.CFA.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide, la réserve légale étant au plafond, d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de la façon suivante :

|   |                     |
|---|---------------------|
| - Bénéfice net                              | 2.921.282.323 F.CFA |
| - Report à Nouveau des exercices antérieurs | 368.528.293 F.CFA   |
| - Bénéfice distribuable                     | 3.289.810.616 F.CFA |
| - Distribution d'un dividende global        | 1.821.136.000 F.CFA |
| - Affectation à la réserve libre            | 1.000.000.000 F.CFA |
| - Affectation au report à nouveau           | 468.674.616 F.CFA   |

L'Assemblée Générale fixe le dividende brut unitaire à 4.000 F.CFA pour chacune des 455.284 actions composant le capital social, correspondant, déduction faite du prélèvement libératoire de 15% pour les actionnaires résidant en France et de 16,5% pour les autres actionnaires, à un dividende net unitaire de respectivement 3.400 F.CFA et 3.340 F.CFA.

Le dividende sera mis en paiement à compter du jour de l'Assemblée.



Le solde du report à nouveau est porté d'un montant de 368.528.293 F.CFA à un montant de 468.674.616 F.CFA.

Le solde de la réserve libre est porté d'un montant de 8.789.833.664 F.CFA à un montant 9.789.833.664 F.CFA.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par la loi au titre de l'exercice 2016 approuve les termes et conclusions de ce rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Gil MARTIGNAC, intervenue lors de la séance du Conseil d'Administration du 12 avril 2017, en remplacement de Monsieur Guillaume SARRA pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions de Monsieur Gil MARTIGNAC prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, soit en 2021.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale nomme pour six ans la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun, en qualité d'Administrateur au Conseil.

Les fonctions de Société Anonyme des Brasseries du Cameroun prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, soit en 2023.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale fixe à 27.000.000 (vingt-sept millions) F.CFA le montant global net annuel des indemnités de fonction allouées au Conseil d'Administration à compter de l'exercice 2017, et ce jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

